

Université d'Automne BESANÇON



Jeudi 29 et vendredi 30 octobre 2015
A la CCI du Doubs

12 ateliers d'actualité au choix

Date limite d'inscription : le 16/10/2015

Jusqu'à 12h validées

Renseignements :
ERAGE Délégation Franche-Comté
CS 70008
67085 STRASBOURG Cedex
T. 03 88 14 19 09 – F. 03 88 35 62 27
franche-comte@erage.eu

www.erage.eu

Jeudi 29 octobre 2015

Merci de cocher deux modules de votre choix : un le matin et un l'après-midi

Journée à prise en charge collective

Matin Formations De 9h30 à 12h30 (1 atelier au choix le matin)	*Amphi MONNET*	COMPLET **Actualité jurisprudentielle des liquidations de régimes matrimoniaux** **Me Jérôme CASEY,** Avocat au Barreau de Paris, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux, Président du Comité de droit de la famille et des successions du Conseil des Barreaux Européens Spécialisation : Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine - Niveaux : 3. Expertise - 4. Actualisation
	Amphi COURBET	☐ **Prévention des difficultés économiques du cabinet** **Me Valentine COUDERT,** Avocat au Barreau de Paris Spécialisation : Vie professionnelle Niveaux : 3. Expertise - 4. Actualisation
	Salon VAUBAN	☐ **La saisie immobilière : mode d'emploi** **Me Isabelle FAIVRE,** Avocat au Barreau de Toulouse **Me Frédéric KIEFFER,** Avocat au Barreau de Grasse Spécialisation : Droit immobilier Niveaux : 2. Perfectionnement - 4. Actualisation
12h30 à 14h00	☐ Déjeuner - Buffet sur place par BAUD (en option 26€) sur inscription	
Après-midi Formations de 14h00 à 17h00 (1 atelier au choix l'après-midi)	*Amphi MONNET*	☐ **Liquidations de régimes matrimoniaux : cas pratiques résolus en séance** **Me Jérôme CASEY,** Avocat au Barreau de Paris, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux, Président du Comité de droit de la famille et des successions du CBE Spécialisation : Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine Niveaux : ☑ **3. Expertise**
	Salon VAUBAN	☐ **Petites et grandes questions de déontologie** **Me Catherine HENNEMANN - ROSSELOT**, Avocat au barreau de Besançon, ancien Bâtonnier Spécialisation : Déontologie Niveaux : 1. Initiation - 2. Perfectionnement
	Amphi COURBET	☐ **Actualité jurisprudentielle en matière de saisie immobilière** **Me Isabelle FAIVRE,** Avocat au Barreau de Toulouse **Me Frédéric KIEFFER,** Avocat au Barreau de Grasse Spécialisation : Droit immobilier Niveaux : ☑ 3. Expertise - ☑ 4. Actualisation
☐ A partir de 19h30 soirée aux couleurs d'automne au Restaurant le 1802 (55€/ personne)		

Vendredi 30 octobre 2015

Merci de cocher deux modules de votre choix : un le matin et un l'après-midi

Journée à prise en charge collective

Matin Formations De 9h00 à 12h00 (1 atelier au choix le matin)	*Amphi MONNET*	☐ **Actualité du droit du travail** **Me Emmanuel ANDREO,** Avocat associé cabinet Barthélémy, Barreau de Strasbourg, spécialiste en droit du travail Spécialisation : Droit du travail Niveaux : 3. Expertise - 4. Actualisation
	Amphi COURBET	☐ **La loi Hamon : réforme du droit de la concurrence et de la consommation** **Me Dina COHEN SABBAN,** Avocat au Barreau du Val de Marne Spécialisation : Droit commercial des affaires et de la concurrence Niveaux : 2. Perfectionnement - 3. Expertise
	Salon VAUBAN	☐ **Actualité du droit pénal général et spécial** **M. Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE,** Maître de Conférences Université de Strasbourg **+ 1 avocat à confirmer** Spécialisation : Droit pénal Niveaux : 3. Expertise - 4. Actualisation
12h00 à 14h00	☐ Déjeuner, Restaurant Le Clémenceau (26€) sur inscription	
Après-midi Formations de 14h00 à 17h00 (1 atelier au choix l'après-midi)	*Salon VAUBAN*	☐ **Actualité en droit bancaire** **M. Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE,** Maître de Conférences Université de Strasbourg **+ 1 avocat discutant** Spécialisation : Droit bancaire Niveaux : 2. Perfectionnement - 4. Actualisation
	Amphi COURBET	☐ **Durée du travail : actualité et conséquences pour les entreprises** **Me Emmanuel ANDREO,** Avocat au Barreau de Strasbourg, spécialiste en droit du travail Spécialisation : Droit du travail Niveaux : 3. Expertise - 4. Actualisation
	Amphi MONNET	☐ **Développer et préserver les atouts de sa voix** **M. Jean-Jacques LAPIERRE,** Consultant, expert " Voix - communication orale " à l'APM, et comédien **+ 1 avocat discutant** Spécialisation : Vie professionnelle Niveaux : 2. Perfectionnement - 3. Expertise

Lieu des formations

Plan d'accès

Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs
46, avenue Villarceau
25042 Besançon cedex



Accès voiture

Sortie A36 N° 4, suivre la direction Gare SNCF puis signalétique CCI

Accès SNCF :

Gare Besançon – Viotte

Le lieu des formations (CCI) se trouve à 1,4 km de la gare

Gare TGV FRANCHE-COMTE à 16 km de Besançon à Auxon-Dessous, avec possibilité de navettes à certaines heures avec la gare de BESANCON – VIOTTE

Paris - Besançon : 2 h 40

Strasbourg - Besançon : 2 h 29

Belfort - Besançon : 46 min.

Dijon - Besançon : 56 min.

Aéroport Bâle Mulhouse :

A 165 km.

Taxis :

Taxis Radio Besançon :

03 81 88 80 80

Conditions générales d'inscription

ERAGE organisme de formation N° 42670280867

Aucun règlement en espèces ou par virement bancaire ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des frais d'inscription.

Les attestations de présence ne sont délivrées qu'au vu d'une présence effective : plusieurs listes de présence pourront circuler dans les salles durant la journée de formation.

En cas d'annulation par l'avocat, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation.

Les frais concernant la soirée ne seront pas remboursés après le 25 octobre 2015, pour des raisons logistiques.

L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés.

Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement.

***Avocat libéral :** Aucune demande de remboursement individuel des droits d'inscription ne sera possible auprès de l'organisme de fond de soutien à la formation, car **ces journées bénéficient d'une prise en charge collective**.

Les conditions tarifaires préférentielles des formations à prise en charge collective sont réservées aux Avocats libéraux du ressort de l'ERAGE, limitées à une seule prise en charge dans l'année dans tout le ressort de l'école.

En cas d'absence non excusée à moins de dix jours, les participants bénéficiant de la prise en charge collective seront redevables de l'intégralité des droits d'inscription qui leur seront alors facturés.

Bulletin d'inscription

Bulletin d'inscription à retourner à l'adresse ci-dessous, **avant le 16 octobre 2015** accompagné de ❶ l'emploi du temps coché, voir pages 2 et 3, ❷du règlement par chèque libellé à l'ordre de l'ERAGE et ❸le cas échéant de votre attestation FAF URSSAF (1 chèque et 1 bulletin par avocat.)

E.R.A.G.E. Délégation Franche-Comté
CS 70008 – 67085 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 14 19 09 · Fax 03 88 35 62 27 · franche-comte@erage.eu

Participant Université d'Automne à Besançon les 29 et 30 octobre 2015

NOM ....

Prénom ....

Adresse de facturation

Cabinet ou structure ....Barreau...

N°............................... Voie : ....

CP...VILLE ....

Tél. .... Fax ....

Mobile :…………………………………………..Courriel ....

Jeune Barreau, date de prestation de serment : ....

Profession : ☐ avocat libéral ☐ avocat salarié ☐ magistrat ☐ autre, précisez ....

MERCI DE COCHER CI-DESSOUS ET L'EMPLOI DU TEMPS PAGES 2 ET 3

Prise en charge collective **Offre réservée aux avocats libéraux* du ressort de l'ERAGE** : limitée à 1 journée de formation par an dans tout le ressort de l'ERAGE, si **remise de votre Attestation FAF de versement URSSAF 2014,** ou dispense de versement de cette cotisation ou si vous avez prêté serment cette année, de votre « Notification administrative URSSAF 2015 ».

1 jour : attestation **+ 50 €*** ● 2 jours : attestation **+ 260 €***

☐ Jeudi 29/10/2015 ☐ Vendredi 30/10/2015

Cocher emploi du temps pages 3 et 4 ainsi que les options en supplément ci-dessous

Formation en Déontologie

☐ **Gratuite** Offre réservée aux avocats jeunes barreaux du ressort de l'ERAGE ayant prêté serment après novembre 2013, limitée aux formations en Déontologie et à 12h/an.

Si vous ne bénéficiez pas des conditions ci-dessus :

210 € / jour : avocat* et autre public ● **150 € / jour** : jeune barreau*

☐ Jeudi 29/10/2015 ☐ Vendredi 30/10/2015

Cocher emploi du temps pages 3 et 4 ainsi que les options en supplément ci-dessous.

En option :

● Jeudi 29/10/2015

☐ **26 € / personne Buffet - Baud** à la CCI - nombre de pers. :..............

☐ **55 € / pers. dîner d'automne** au 1802 - nombre de pers. :..............

● Vendredi 30/10/2015

☐ **26 € / personne déjeuner** au Clémenceau - nombre de pers. :..............

***Avocat libéral** : Aucune demande de remboursement individuel des droits d'inscription ne sera possible auprès de l'organisme de fond de soutien à la formation, car ces journées bénéficient d'une prise en charge collective.

☐ J'accepte les conditions générales page 5.

Montant total à régler :

.... €

Date et signature du participant :

Cachet du cabinet :

Pièces à joindre :
❶ Emploi du temps coché
❷Chèque libellé à l'ordre de l'ERAGE
❸ En option : Attestation FAF URSSAF

Hébergement et loisirs

Office de Tourisme et des Congrès de Besançon
(du lundi au vendredi : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h)
2, place de la 1ère Armée Française - BP 297 - 25016 BESANCON CEDEX
Tél.03.81.80.92.55 / Fax.03.81.80.58.30 / info@besancon-tourisme.com
www.besancon-tourisme.com

Soirée aux couleurs d'automne

Jeudi 29 octobre à 19h30, *55 € par personne*

Restaurant 1802
Place Granvelle - 25000 Besançon



L'ERAGE remercie ses partenaires :







L'ARTISAN COSTUMIER

Cette année l'ERAGE fête ses 10 ans

L'aventure continue grâce à vous MERCI !

Venez fêter cet anniversaire les
jeudi 3 et vendredi 4 décembre 2015
durant **l'Université d'Hiver**
à Strasbourg, pendant le marché de **Noël.**

www.erage.eu

